



Communiqué de presse

Mobilisé-es pour obtenir l'abandon du projet de loi Blanquer

Les enseignantes et enseignants se mobilisent face à la politique éducative, rétrograde et libérale, conduite actuellement à marche forcée au mépris de leur expertise professionnelle et déjà sanctionnée par l'ensemble de la communauté éducative.

Elles et ils rejettent notamment le projet de loi « pour l'école de la confiance », un texte qui ne permettrait en rien d'améliorer la réussite de tous les élèves et bouleverserait radicalement le fonctionnement et la structure de l'école avec notamment la création de regroupements écoles-collège.

Nos organisations syndicales SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, FNEC-FP-FO, CGT Éduc'action et Sud Éducation dénoncent les menaces de sanctions et pressions exercées à l'encontre des personnels et défendent leur liberté d'expression. Nos organisations sont engagées dans ces mobilisations, soutiennent les actions menées localement et appellent à les développer avec tous les personnels.

Lors des manifestations organisées sur tout le territoire samedi 30 mars, les enseignantes et enseignants seront rejoints dans leur mobilisation par des parents d'élèves, des élu-es ou simplement des citoyen-nes. Nos organisations appellent à faire de cette journée un moment fort de mobilisation pour le service public d'éducation.

Elles appellent ainsi à faire du jeudi 4 avril un prochain temps fort de mobilisations (grève, rassemblements, manifestations...) pour obtenir l'abandon du projet de loi. Elles construisent également d'autres actions localement durant la période de vacances par zone.

Elles s'engagent aussi sur le terrain de la Fonction publique pour s'opposer à la réforme gouvernementale qui détruirait le statut de fonctionnaire, et promouvoir également le service public d'éducation. Elles estiment nécessaire de poursuivre et d'amplifier les mobilisations pour obtenir l'abandon du projet de loi y compris au moment de l'examen de celui-ci par le Sénat.

À cet effet, elles se reverront prochainement dans l'unité la plus large.

Paris, le 27 mars 2019